La Banque mondiale annonce
70% de déchets
en plus d'ici 30 ans

Seuls 19% de nos déchets
sont recyclés ou compostés

Réduire et réemployer nos
déchets est vital
pour notre survie

Les municipalités et les intercommunalités, qui ont la compétence déchets ménagers, doivent favoriser le réemploi

Il leur faut soutenir les initiatives novatrices, locales et solidaires de réemploi

Dans les Hauts-de-France, il existe déjà des actions de réemploi d'initiative citoyenne

"Les Compagnons du compost", créés dans l'Aisne en 2021, accompagnent les collectivités, les professionnels de la restauration, les structures éducatives, citoyennes et médicales à réduire leur gaspillage alimentaire et à composter leurs restes de nourriture

Cette action repose sur un modèle économique - l'économie solidaire - qui conjugue ressources émanant du marché, de la redistribution et du don

Les entreprises solidaires favorisent la transition écologique !

ACTEURS POUR UNE ECONOMIE SOLIDAIRE HAUTS-DE-FRANCE